



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Banque publique d'investissement

Question écrite n° 100302

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le fonctionnement de BPI France. Un rapport parlementaire n° 3097 paru en septembre 2015 avait préconisé à l'institution de faire preuve de plus de « sobriété ». À l'heure où le redressement des comptes publics impose des efforts, l'envoi en masse de versions reliées des rapports d'activité 2014 est discutable, indique le rapport. Or selon des informations publiées dans la presse, la Cour des comptes va très prochainement alerter sur les frais de fonctionnement de l'établissement et sur les coûts potentiels de son modèle économique pour l'État. Par conséquent, alors que la BPI remplit un rôle d'accompagnement des entreprises de taille intermédiaire, elle lui demande de bien vouloir lui apporter quelques précisions sur le fonctionnement de cette banque publique.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100302

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2016](#), page 8973